



## Assemblée générale annuelle

Le 18 décembre 2020

### - Rapport moral -

Chers amis, que vous soyez personnes accompagnées, parents, familles, amis, administrateurs, donateurs et vous -quel que soit votre statut- qui vous conduit à participer à cette assemblée générale ou lire en ligne ce rapport moral.

Quelle drôle d'année !

Tout avait pourtant bien commencé et notamment, situation toujours délicate, celle du passage de témoins entre des personnels « historiques » qui ont incarné Le Temps du Regard et de nouvelles équipes, chargées à la fois de faire perdurer les valeurs essentielles de l'association et de promouvoir la nécessaire nouveauté liée aux besoins continus d'adaptation aux évolutions sociétales.

Cette année a donné lieu à des réalisations remarquables :

Il y a eu les ateliers « Black out Poetry », « les portraits voyageurs », la réalisation en interne par la plasticienne du film « Térébenthine » qui retrace avec beaucoup de sensibilité la vie au Temps du Regard ;

Il y a eu les travaux du Conseil de la Vie Sociale et notamment, pour n'en retenir qu'un, le vote démocratique organisé par et pour les personnes accompagnées au Temps du Regard afin d'adopter le terme qui doit être utilisé pour les désigner : le vocable issu des urnes est donc celui-ci : « **personne accueillie** » ;

Il y a eu le travail d'évaluation externe réalisé par les personnels avec le concours du cabinet Penneec ;

Il y a eu les manifestations traditionnelles : la sortie associative au Château des pères, à Piré-sur-Seiche en juin, le loto et la fête de la patate à Acigné en septembre, le concert du chœur Kamerton à Pacé en décembre, la galette des rois en janvier à Rennes...

Il y a eu les parutions de la revue « échanges », l'actualisation permanente du site internet, la création de la page Facebook et ses 333 abonnés à ce jour.

Un grand merci chaleureux aux administrateurs et bénévoles des commissions animation et communication et tous les autres, bien sûr, qui sont au nombre de 68.

*Ensemble vivons nos différences*

Il y a eu la poursuite des travaux liés à la promotion et à la réalisation de notre projet « Vivre au Champ du Botrel » et la signature officielle de la convention avec le Conseil départemental d'Ille-et-Vilaine, représenté par son président, en mairie d'Acigné le 14 décembre ;

Et il y a eu plein d'autres choses encore...

Et patatras ! S'est abattue sur le monde -et donc sur nous- la pandémie du COVID 19. Pandémie grave, puisqu'elle provoque des décès par centaines de milliers, des malades par millions, met à mal l'économie mondiale, au point que l'on a entendu parler du « monde d'après ».

Pour nous, les conséquences concrètes ont été :

- La fermeture des 3 accueils de jour à la demande des autorités administratives,
- Le confinement des personnes accompagnées dans les domiciles partagés de Pacé et Montgermont,
- Le retard d'un an dans la réalisation de notre projet « Vivre ensemble au Champ du Botrel »,
- Cela a eu aussi pour conséquence la nécessaire adaptation de nos modalités de fonctionnement afin d'accompagner autrement les personnes qui fréquentent habituellement Le Temps du Regard, tant celles qui ne pouvaient rejoindre les services que les résidents des domiciles partagés : ont ainsi été mis en place, des appels téléphoniques quotidiens, des visites à domicile, une lettre électronique journalière permettant d'échanger, des visioconférences entre personnes en domicile partagé et leurs familles...
- La création d'une réunion hebdomadaire du Bureau par audioconférence...

Un grand merci à tous les membres du personnel qui, pendant cette période totalement nouvelle et angoissante, se sont adaptés sans faillir à leur mission, aux administrateurs aussi qui -notamment au début du confinement- ont permis toutes ces adaptations, en bricolant, bidouillant, inventant plein d'astuces, fournissant des informations...

Nous n'avons pas eu à déplorer de personnes accueillies atteintes par la maladie. Un membre du personnel toutefois a été suspecté d'avoir été infecté par le coronavirus et a donc été confiné à son domicile.

Cette pandémie est grave pour nous bien sûr car pour y mettre fin, en l'attente d'un vaccin ou d'un médicament, il est nécessaire de procéder à une distanciation sociale. Expression inexacte et stupide, car nous devrions dire distanciation physique. Cette distanciation physique est contraire à notre volonté de permettre aux personnes accueillies au Temps du Regard de vivre avec et le plus possible comme tout le monde. Nous voulons l'inclusion quand les consignes gouvernementales exigent la distanciation, le confinement, la prudence... c'est-à-dire des principes fondamentalement antinomiques avec notre projet.

Nous n'avons donc d'autre alternative que de respecter les prescriptions sanitaires pour que cette situation soit temporaire et que nous puissions revenir aux fondamentaux de notre projet le plus vite possible.

Mais il nous faut bien être conscients, nous ne savons pas quand cette période angoissante prendra fin. Nous continuons actuellement à modifier notre calendrier, le déroulement des manifestations, comme la fête de la patate le 16 septembre dernier ou notre assemblée générale aujourd'hui, réduite à sa plus simple expression et non au temps festif que nous avons prévu notamment avec le visionnage du film « Térébenthine » qui relate la vie au Temps du Regard.

Parallèlement à cette activité d'accompagnement, nous avons poursuivi l'élaboration du projet « Vivre ensemble au Champ du Botrel » à Acigné qui doit accueillir dans ce quartier 16 personnes dans leurs logements partagés, auprès d'un accueil de jour, d'une maison de voisinage et d'un jardin partagé accessibles à tous les habitants du quartier.

Nous avons essayé de pallier une vie sociale physiquement réelle par une vie sociale virtuelle. Nous avons quand même planté des patates, visité en juillet chez son créateur, la rose qui portera le nom « Le Temps du Regard » ;

Nous avons participé au mois de l'économie sociale et solidaire ;

Nous avons rempli nos objectifs financiers de 2019. Si nous avons dû arrêter notre prospection financière à compter de mars, les entreprises qui s'étaient engagées en 2019 poursuivent leur engagement, au même titre que les particuliers, ce qui corrobore notre option de favoriser les conventions triennales avec les entreprises de proximité et le versement mensuel des particuliers. 14 entreprises sont ainsi à nos côtés ainsi que 230 donateurs ponctuels et 40 donateurs mensualisés

Nous référons un appel au don en octobre auprès des particuliers.

Nous aurons le concours prochainement d'une responsable de développement et de partenariats ayant ces compétences et ayant exercé cette fonction pendant plusieurs années au Québec. Elle nous rejoindra le 26 octobre prochain.

Nous avons sécurisé le projet d'un point de vue juridique : nous avons déposé le nom « Le Temps du Regard » auprès de l'INPI et l'association a été reconnue officiellement par les services fiscaux « association à caractère social d'intérêt général ».

Le permis de construire de la première tranche (22 logements, dans 3 plots, accueil de jour, maison de voisinage) a été octroyé le 04 août. Ceci est un commencement de réalisation concret d'un projet commun aux voisins et aux personnes en situation de handicap. Nous inscrivons l'inclusion dans l'offre de logement.

Les plans des 16 logements partagés et des 12 logements en location de la deuxième tranche sont finalisés et la demande de permis de construire sera déposée incessamment.

J'espère que le premier trimestre 2021 verra enfin le chantier s'ouvrir ! Au bout de 6 ans ! que nous aurons le permis de construire en 2021 pour la deuxième tranche et que les personnes handicapées seront en mesure d'élire leur domicile au « Champ du Botrel » en 2023.

Je comprends que tous ces délais sont longs, incompréhensiblement longs, insupportablement longs, outrageusement longs.

Certes, la pandémie ne nous aide pas.

Ne nous décourageons pas.

C'est à nous de montrer notre volonté indéfectible y compris dans les difficultés. C'est à nous de déposer les actes qui marquent cette volonté et notre engagement. Les moyens sont nombreux :

- L'adhésion à l'association : c'est gratuit, mais il faut être nombreux pour que ce soit signifiant,
- L'investissement dans le bénévolat : ce sont des possibilités de rencontres et échanges et donc de l'inclusion,
- L'inscription dans le dispositif d'ambassadeur : c'est recruter des cas contacts, mais les multiplier c'est positif, ce qui est contraire à la situation dans le cadre de la pandémie actuelle de coronavirus !
- Le concours financier, ponctuel, bien sûr, mais surtout mensuel, c'est le grand jeu et très efficace, c'est la solidarité engagée et en action !

A chacun de nous de s'inscrire sur ces différents leviers, chacun selon ses possibilités.

Vous pouvez compter sur nous. Nous comptons sur vous.

**Jean Vincent TRELLU-FAUCHEUX**

*Président du Temps du Regard*